

TRAIT D'UNION

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-GENIS-POUILLY

TRAM À SAINT-GENIS : UN OBJECTIF PARTAGÉ ?

signons la pétition
<http://tramsaintgenis.wesign.it/fr>



Joyeux Noël !



SOMMAIRE

DOSSIER 3
Tram à Saint-Genis : un objectif partagé ?

ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-GENIS 6

ACTUALITÉS 8

Piscine : résiliation du contrat entre la Ville et l'architecte
Retrouvez la ville de Saint-Genis-Pouilly sur Facebook !
Le Conseil municipal en vidéo
Bienvenue à l'entreprise Coris Innovation
Fermetures exceptionnelles
Zoom sur ... La direction générale

FLASH SUR 10
Installation du 1^{er} Conseil Municipal Jeunes

VIVRE ENSEMBLE 11
Repas des aînés
Dispositif « Grand froid » hiver 2015/2016
6^{ème} édition de Noël pour tous
Calendrier : les pompiers sont en tournée
Restaurant scolaire – Repas de Noël dans les écoles
Secteur enfance

DÉMOCRATIE LOCALE 12
Expression des listes du conseil municipal
Intercommunalité
Conseil municipal du 3 novembre 2015

CULTURE 14
Théâtre du Bordeaux
Médiathèque
Office de tourisme

CE MOIS-CI À SAINT-GENIS 16
Vœux du Maire
Agenda

NUMÉROS UTILES

SAMU : 15
Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie de Thoiry : 04 50 42 12 01
Gendarmerie Nationale : 17
Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11
Samu social : 115
Enfance maltraitée : 119
Pharmacie de garde : 3237
Médecin de garde : 15

LE TRAIT D'UNION est édité par la Ville de Saint-Genis-Pouilly / **Directeur de publication** : Hubert Bertrand / **Rédaction** : Service communication / **Crédit photo** : Mairie Saint-Genis-Pouilly, Patriarche & Co / **Mise en page** : Sixty-six **Impression** : Imprimerie Est/Imprim / **Tirage** : 6400 Ex. / N°ISSN : 1268-4554 / **Dépôt légal** : 4^{ème} trimestre 2015

ÉDITO



Résister et aimer

Résister et aimer sont les attitudes à cultiver après ces tragiques événements pour surmonter ce sentiment de tristesse, d'impuissance et de colère. Après ce choc brutal, le ressenti c'est l'amertume d'un échec collectif et traumatisant.

Avec Charlie le 7 janvier dernier, nous étions assommés par cette violence qui frappait la liberté d'expression, le droit à l'information, l'humour... Et ce vendredi 13 novembre, la haine et le malheur ont touché ceux qui voulaient seulement se distraire.

C'est l'esprit de la France qui a été visé. Paris, notre capitale connue pour sa qualité de vie, représente les valeurs de notre société, elle est aussi notre fierté et représente notre patrie.

Paris incarne nos idéaux de liberté, d'égalité, de fraternité contre la tyrannie et se retrouve attaquée dans ses valeurs et dans sa chair.

Ce que ces assassins souhaitent imposer à notre pays, c'est la division, la guerre civile entre nos habitants. Ainsi par la peur, par des crimes odieux, nous serait imposée une société dans laquelle les hommes et les femmes seraient inégaux. Une société où la religion interprétée et déviée par des extrémistes deviendrait la loi. Ces assassins ne nous font pas peur et ils réveillent notre appartenance nationale. C'est précisément à cela que nous répondrons. Il faut être debout, ne pas renoncer à ce que nous sommes, des citoyens libre et égaux, des républicains.

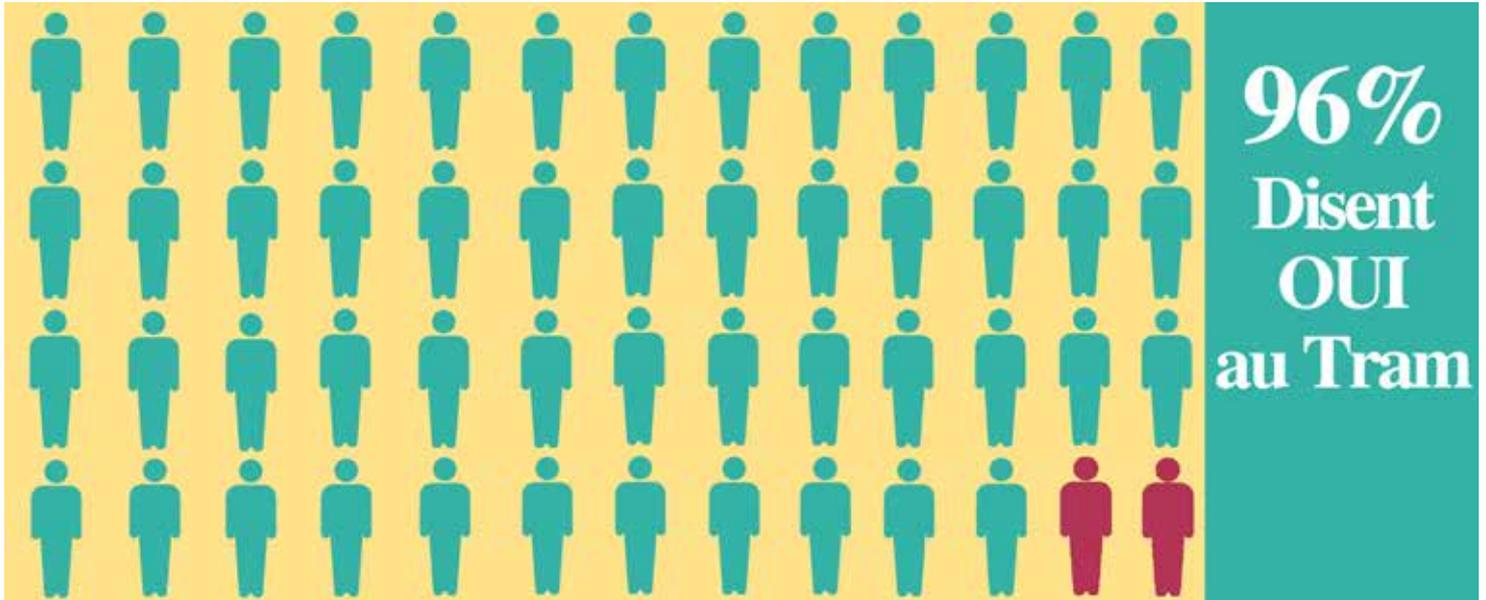
Ces lâches individus qui ont agi de sang-froid et sans humanité ont malheureusement grandi pour la plupart sur notre sol. Ils tentent de manipuler les vertus de notre démocratie. La responsabilité publique est engagée. Il s'agit de traquer, de punir ces prêcheurs de haine pour les mettre hors d'état de nuire (soulignons à ce propos le travail remarquable des forces de l'ordre et des enquêteurs). Et il faut parallèlement protéger ceux qui sont exposés à ces influences, en particulier les jeunes. Ce mal trouve sa source dans l'innocence et la fragilité. Avec cette propagande, cette intoxication sur internet, il n'y a pas d'autres alternatives qu'instruire, former des esprits ouverts et tournés vers un avenir de paix. C'est le rappel inlassable de nos valeurs, l'amour de la France, le respect de nos institutions qui permettront aux enfants de la République de vivre libres et heureux. Il faut transmettre des valeurs de justice, d'égalité, de liberté, de fraternité et de laïcité qui sont l'identité de notre pays. C'est le rôle de chacun d'entre nous, de chaque adulte, éducateur, professeur, parent de cultiver le vivre ensemble qui est le ciment de notre patrie.

Hubert BERTRAND

Maire de Saint-Genis-Pouilly

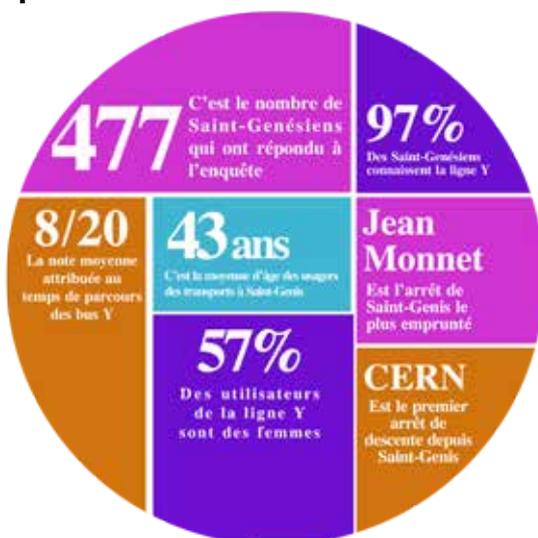


TRAM À SAINT-GENIS : UN OBJECTIF PARTAGÉ ?



Début octobre, la Mairie de Saint-Genis-Pouilly lançait une grande enquête sur les transports en commun. De plus en plus d'habitants et d'usagers des transports interpellent les services publics pour réclamer une réorganisation des modes de déplacement. Avec la croissance de la population, il devient évident que ces interrogations méritent d'être entendues. Au total, près de 500 personnes, habitants de Saint-Genis pour la plupart, ont pris le temps de répondre à nos questions. Nous vous proposons ce mois-ci d'en découvrir les résultats.

La ligne Y : Appréciée, connue, mais pas suffisante



Plus de 97% d'entre nous connaissent la ligne Y. Ce chiffre on ne peut plus parlant montre que nous nous intéressons à l'offre de transports en commun de notre ville. Mais parmi toutes ces personnes qui connaissent la ligne Y, seule une petite minorité, 28%, l'utilisent régulièrement (plus de 10 fois par mois) et la proportion tombe à 17% pour ceux qui empruntent la ligne très régulièrement (plus de 20 fois par

mois. L'explication de cette relativement faible utilisation de la ligne Y tient à sa réputation. En effet, une assez large majorité des sondés jugent la fréquence et le temps de parcours de la ligne insatisfaisants. Parmi les commentaires, nombreux sont ceux qui se plaignent de la longue attente dans les bouchons le matin, en particulier à l'entrée du rond-point de la Porte de France et jusqu'à la douane de Prévessin. Le constat est clair, la ligne Y est connue à Saint-Genis comme dans ses environs. Nombreux sont ceux qui déclarent en avoir besoin, que ce soit pour se rendre au travail ou à l'aéroport comme pour les loisirs ou les études. Mais les principaux obstacles à l'utilisation des transports en commun à Saint-Genis restent le temps de parcours (élevé) et la fréquence (irrégulière).

Des Saint-Genésiens prêts à laisser la voiture au garage

Polluante, chère, difficile à garer, la voiture présente de nombreux défauts. Et pourtant, elle reste le moyen de transport privilégié par 80% des Saint-Génésiens pour se rendre au travail. Ces automobilistes se résignent pour la plupart à utiliser leurs voitures car les transports en commun ont un temps de parcours trop élevé et qu'il est très difficile de trouver des places de stationnement aux abords de la ligne de tramway n°18. Ceux qui souhaitent prendre les transports en commun doivent faire preuve d'une véritable volonté. Ils doivent stationner leurs véhicules dans le centre de Saint-Genis, puis prendre la ligne Y qui leur permet ensuite de rejoindre la 18. Tout cela est très long, très compliqué et ne permet pas d'éviter les embouteillages. Pourtant, quand on leur demande s'ils sont prêts à utiliser plus souvent les transports en commun si des améliorations venaient à être menées, ils sont 93% à répondre oui. On peut donc dire que bien que les automobilistes soient aujourd'hui majoritaires, une politique ambitieuse en matière de développement des transports publics conduirait une grande partie d'entre eux à délaissier leurs véhicules pour se rendre au travail.



Où vont les Saint-Genésiens ?

Adapter les transports en commun, c'est bien connaître les besoins des usagers. Pour cela, le questionnaire lancé par la Ville de Saint-Genis-Pouilly interrogeait les sondés sur leur point de montée et leur destination finale. Le constat est simple, la plupart des usagers de la ligne Y monte au centre-ville de Saint-Genis, aux Hautains ou à Jean Monnet et se rend pour la grande majorité à Genève (Cornavin, Eaux-Vives, Place des Nations) et une partie non-négligeable se rend au CERN et à l'aéroport. Très majoritairement, les usagers de la ligne Y utilisent celle-ci pour faire le lien avec la ligne de Tram 18 qu'ils prennent à l'arrêt CERN, juste après la douane. Ils sont également nombreux à faire la correspondance avec la ligne de Tram 14 à l'arrêt Blandonnet même s'ils sont nombreux à juger que le temps de parcours pour aller à cet arrêt est trop long.

Les améliorations les plus demandées : des tarifs plus abordables, une voie propre et des infrastructures de stationnement adaptées

Deux problèmes ressortent particulièrement des questionnaires quant à la circulation entre Saint-Genis et Genève. Il s'agit d'une part de la difficulté à se garer dans le centre de la cité Helvète et d'autre part des embouteillages monstres auxquels sont confrontés tous ceux qui souhaitent entrer dans le canton de Genève entre 7h et 9h du matin, qu'ils soient en bus ou en voiture. Face à ces problèmes, vous êtes nombreux à nous avoir suggéré la construction de parkings type P+R aux abords du tram 18 et beaucoup d'entre vous ont également proposé l'aménagement d'une voie réservée aux bus entre la Porte de France et la douane de Prévessin-Meyrin. Le P+R présente un avantage double : il offre une possibilité de stationnement à ceux qui n'habitent pas à proximité d'un arrêt de bus, mais il permet également de combiner ce service à un faible coût de transport. De plus, il incite le covoiturage car les prix de P+R sont généralement fixés par véhicule et non par passager. 5 personnes peuvent donc voyager en tram ou en bus en n'ayant garé qu'une seule voiture sur le parking relais. Aujourd'hui, de nombreuses personnes réclament la création de nouveaux P+R, avec des tarifs plus abordables pour inciter les automobilistes à désengorger les routes et à favoriser les transports en commun.

Des déplacements inter-Pays-de-Gex difficiles et coûteux

Parmi les personnes interrogées, une infime partie déclare utiliser la ligne Y pour se déplacer entre Thoiry, Saint-Genis et Ferney-Voltaire. Ceux qui ont à faire ce déplacement préfèrent leurs voitures. Il est vrai que le trajet entre Saint-Genis et Thoiry est jugé trop long, de même

que celui permettant de relier Ferney, et pourtant ces communes ne sont situées qu'à quelques minutes en voiture. Autre frein à l'utilisation du bus, le prix. Celui-ci est à 2,80€ pour un simple déplacement entre Val Thoiry et l'entrée de Saint-Genis (pourtant 4 petits kilomètres), largement au-dessus des tarifs pratiqués ailleurs en France (Paris facture son ticket à 2€ l'unité). S'il faut tout faire pour relier au mieux la périphérie à la Ville-centre, il ne faut pas non plus oublier que les usagers des transports ont besoin, pour leurs loisirs comme pour leurs courses, de se déplacer entre les villes périphériques. C'est ce que révèle clairement cette enquête. Avec l'arrivée du Tram à Saint-Genis, la ligne Y pourrait être réaménagée pour se concentrer uniquement sur la desserte de l'aéroport et des villes du Pays de Gex, sans faire de détour par le Cern.

Le Tram : la juste synthèse des améliorations demandées

Ceux qui ont eu à faire le trajet Saint-Genis-Genève ont bien compris les problématiques qui existent en matière de déplacements. Stationnement, embouteillage et pollution sont les qualificatifs qui ressortent le plus pour identifier ces problèmes. Le tram présente des avantages contre tous ces maux : il évite d'avoir à se garer (ou est à proximité de P+R qui eux le permettent facilement), dispose d'une voie dédiée qui évite toute forme d'embouteillage tout en garantissant une ponctualité optimale et il utilise l'énergie électrique, beaucoup moins polluante que les moteurs à combustion. En outre, si le tram permet la circulation entre Saint-Genis et Genève, cela permet d'optimiser la ligne Y qui pourra alors jouer pleinement son rôle de moyen de transport entre Thoiry, Saint-Genis et Ferney. C'est donc ce moyen de transport qu'il faut privilégier et promouvoir à tout prix. Les solutions alternatives comme le bus sur voie propre sont certes intéressantes, mais elles ne permettent pas de remédier à tous les problèmes et représentent également un investissement important. Un des principaux problèmes constatés lors de l'enquête est le manque de correspondance entre la ligne Y et la ligne de Tram 18 au Cern. Or les bus en voie propre conduiraient aux mêmes problèmes à ce niveau, obligeant les passagers à changer de moyen de transport dans leur parcours. En cela, les sondés ne se sont pas trompés puisque plus de 96% des personnes interrogées se sont déclarées favorable à l'arrivée du Tram en centre-ville de Saint-Genis. Un tram qui nécessite des aménagements urbains et une densification du centre. Ce à quoi Saint-Genis est bien préparée.



L'équipe municipale s'est rendue à bord des bus pour l'enquête sur la ligne Y



UNE PÉTITION POUR SOUTENIR LE TRAM

L'engouement pour le Tram ressort clairement de notre enquête. Mais nombreux sont ceux qui expriment une certaine lassitude voire une impatience face à la longueur des décisions pour engager ce projet. C'est un constat partagé par le Groupement Transfrontalier Européen et la Ville de Saint-Genis-Pouilly. Il est en effet dommage d'entendre tous les jours de très nombreuses personnes se plaindre de ne pas avoir d'autres choix que de prendre leurs voitures, à l'heure où nous tentons au contraire de convaincre les usagers de prendre les transports en commun. Le Tram est une solution écologique à long terme dans un bassin de vie qui compte parmi les plus pollués de France et de Suisse. Tous ensemble, nous devons attirer l'attention des décideurs qui ont le pouvoir de décider de l'extension du Tram jusqu'à la Porte de France. C'est la raison pour laquelle la Ville de Saint-Genis-Pouilly, en collaboration avec le Groupement Transfrontalier Européen, a mis en place une pétition qui montrera l'importance qu'a ce projet pour les Gessiens. Plus nous serons nombreux à signer cette pétition, et plus cela aidera la ville et le GTE à interpeller les décideurs sur le réel besoin de la population. Nous nous fixons donc un mois pour atteindre les 5.000 signataires qui nous permettront d'obtenir du Conseil départemental de l'Ain, de la Communauté de communes du Pays de Gex et du Canton de Genève des réponses claires à ce sujet.

Rendez-vous sur : <http://tramsaintgenis.wesign.it/fr>



A Saint-Genis-Pouilly, le chant des enfants a accompagné la cérémonie du 11 novembre

Cette année, ce sont une trentaine d'enfants de CM1 et CM2 de l'école du Lion, accompagnés de leur enseignant de musique, Stéphane Reviron, qui ont animé la cérémonie. Le maire, Hubert Bertrand, les élus de la commune, le conseiller départemental Guy Larmanjat, les anciens combattants, les autorités et la population ont également participé au 97ème anniversaire du 11 novembre 1918. En déposant une gerbe de fleurs, les enfants du conseil municipal jeunes ont symbolisé la mémoire des soldats tombés sous le feu de l'ennemi. Ensuite, le Maire et Albert Bougette, adjoint à l'urbanisme ont pris la parole devant une population qui s'est déplacée nombreuse. La Lyre musicale a accompagné les enfants qui avaient préparé « La Marseillaise ». Tout le monde s'est ensuite rassemblé pour le vin d'honneur offert par la municipalité. Un devoir de mémoire réussi.



Danses, chants et jeux : la journée « Cultures et Diversités » animait le quartier Jacques Prévert

Plusieurs centaines de personnes ont participé dimanche 18 octobre aux festivités organisées par la ville, en partenariat avec les associations. La salle Bobby Lapointe a été prise d'assaut par des animations culturelles et variées une bonne partie de la journée, de 10h à 18h. L'entrée était gratuite. Sur le parking, des châteaux gonflables, des jeux en bois, des stands d'associations ont été installés pour l'occasion. Au menu : danse russe en costume (Arc-en-Ciel), chants et danses comoriennes (Comoriens du Pays de Gex), concert de musique du Burkina Faso et danse africaine (Notre Destin), spectacle de batucada (Sambaloelek), concert de musique du monde (Tournai Orchestra) Les plus petits ont pu notamment profiter de jeux gonflables, d'un spectacle de marionnettes et aussi se faire maquiller. Les plus grands ont été initiés aux graffitis, au parkour et aux instruments africains. Rendez-vous l'année prochaine pour une deuxième édition festive.



Remise des clefs des garages pour les associations

Dans le cadre d'un projet immobilier du centre-ville « Central Parc », un droit de passage sur le domaine public a été accordé à l'opérateur JLS Immobilier et en contrepartie des garages situés au sein de l'opération sont attribués à la collectivité. Afin de faire face aux besoins de stockage des associations, la commune met à disposition des garages pour deux associations de la commune : le Ski Club et la Compagnie du Bord'Eau. Mercredi 14 octobre, Monsieur le Maire Hubert Bertrand, Didier Patroix, Maire adjoint aux sports et aux associations et des élus du conseil municipal ont officiellement remis les clefs des garages aux représentants associatifs.

Vernissage du concours 100% photo

C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulé le 16 octobre dernier à l'Office de Tourisme, le vernissage de l'exposition « 100% photo » sur le thème des déchets. A cette occasion, Madame Bernadette Baudry, Présidente de l'Office de Tourisme a remercié les personnes qui ont participé à ce concours et a incité le public à découvrir les clichés. Madame Annick Sallet-Versolato est la grande gagnante avec sa photographie nommée « Tri sélectif » prise en 2014 au Sénégal. Elle gagne un prix de 150€. Merci à l'ensemble des participants qui ont ainsi contribué au succès de ce concours.



Le secteur enfance a fêté Halloween

Pendant les vacances d'Automne, les enfants ont pu participer et s'initier à de nombreuses activités selon les thèmes retenus. Les temps forts de ces vacances resteront sans nul doute la veillée d'Halloween en présence des familles ainsi que les grands jeux entre fantômes, vampires et sorcières. Lors de la seconde semaine, les enfants ont pu confectionner leurs déguisements et faire des activités autour des monstres (jeux de pistes, baby-foot, spectacles...) Finalement, 2 semaines de vacances bien remplies pour les enfants que nous espérons retrouver aux prochaines vacances de fin d'année, où le secteur enfance sera ouvert du lundi 21 au jeudi 24 décembre.



PISCINE RÉSILIATION DU CONTRAT ENTRE LA VILLE ET L'ARCHITECTE

Le Conseil municipal du 3 novembre a décidé de mettre fin au contrat qui liait la municipalité à l'architecte en charge de la réalisation de la piscine. Lors de sa séance du 3 avril 2012, le Conseil Municipal avait attribué, à l'unanimité, le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la piscine au groupement Demolombe. Le projet initial avait été choisi pour ses qualités esthétiques, fonctionnelles et son ambition technique mais au fil du temps, de nombreuses difficultés techniques ont été détectées par les services de la ville. Ces derniers ont à plusieurs reprises demandé à la maîtrise d'œuvre d'entreprendre des modifications permettant de régler ces différents problèmes mais celle-ci n'a pas été en mesure d'apporter des réponses satisfaisantes. Suite au vote à l'unanimité du conseil municipal, le Maire a donc signifié à l'architecte que sa collaboration avec la Ville prenait fin. Une nouvelle procédure d'appel d'offre va être lancée. Quoiqu'il en soit, la commune reste déterminée à construire une piscine dans les meilleurs délais pour répondre aux besoins nombreux des écoles, des clubs sportifs et des Gessiens.



Retrouvez la ville de Saint-Genis-Pouilly sur Facebook !

En complément du site internet, la ville de Saint-Genis-Pouilly publie son actualité sur Facebook, le plus populaire des réseaux sociaux. Cette page publie non seulement les actualités culturelles et événementielles, mais aussi tout ce qui peut intéresser les habitants comme des informations pratiques. Espace ouvert à tous, la page Facebook « Ville de Saint-Genis-Pouilly » vous informe et favorise les échanges autour de la vie Saint-Genésienne. Une charte de modération est publiée sur la page pour permettre à tous de s'exprimer avec liberté et sérénité. Rendez-vous sans plus tarder sur la page officielle. Nous vous attendons nombreux !



Le Conseil municipal en vidéo



Les séances du Conseil municipal de la ville de Saint-Genis-Pouilly seront désormais filmées et diffusées sur le site Internet de la commune. La séance sera visible en différé jusqu'à la publication de la prochaine séance. Cette démarche a pour but d'inciter les citoyens à participer à la vie démocratique locale. Le dispositif permettra donc à chaque habitant où il se trouve, et au moment où il le souhaite, d'être informé des délibérations prises pendant le conseil municipal.

Bienvenue à l'entreprise Coris Innovation



Une preuve de plus que notre bassin de vie ne manque pas de dynamisme ! La toute jeune entreprise Coris Innovation, spécialisée dans les technologies de l'innovation a pris ses quartiers au cœur du Technoparc de Saint-Genis. Fondée en octobre par deux Gessiens, Stéphane Mège et Thibault Peltier, cette toute jeune société s'est fixée deux grandes missions : offrir aux entreprises des prestations de consulting dans les domaines de l'ingénierie de pointe en électronique (aviation, horlogerie, transport ferroviaire...) mais aussi recruter pour leurs clients des ingénieurs spécialisés dans ces mêmes données. Des compétences très précises mais néanmoins recherchées dans une Région où les industries de pointe ne manquent pas.

Fermetures exceptionnelles

EN RAISON DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE :

L'hôtel de Ville aménage ces horaires d'ouverture au public :

- Les jeudis 24 et 31 décembre l'Hôtel de ville sera ouvert de 8h30 à 12h
- Les jeudis 24 et 31 décembre l'Office de tourisme sera ouvert jusqu'à 12h

Certains services municipaux seront fermés au public :

- Fermeture annuelle de la médiathèque du 25 au 4 janvier inclus
- Le jeudi 24 décembre la médiathèque sera ouverte jusqu'à 17h
- Le Secteur Enfance sera fermé du 25 décembre au 2 janvier 2016 inclus
- Le jeudi 24 décembre le secteur enfance sera ouvert jusqu'à 17h

Zoom sur... La direction générale



La Ville de Saint-Genis-Pouilly compte plus de 130 agents avec des corps de métiers très variés allant du génie civil à l'animation en passant par l'urbanisme, la restauration, les finances... Tous ces employés au service de la commune sont encadrés par Isabelle Dodet-Cauchy, Directrice Générale des Services, Anne-Carine Baudelet-Vappiani et Pascal Chammas, Directeurs Généraux Adjointes. Cadres de la fonction publique territoriale, ils doivent maîtriser l'ensemble des projets et missions de la commune pour coordonner les différents services entre eux en lien direct avec Monsieur le Maire et les conseillers municipaux. Ils sont assistés dans leur travail par Fabienne Schall, assistante de direction, qui enregistre les demandes faites à la Ville et les répartit dans les services compétents. La Direction Générale est joignable par courrier ou par mail : mairie@saint-genis-pouilly.fr



INSTALLATION DU 1^{ER} CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Les élus du nouveau conseil municipal des jeunes (CMJ) ont pris leurs fonctions le mercredi 4 novembre lors de son installation dans la salle du conseil municipal où Hubert Bertrand, Maire et Florence Faure, première adjointe à l'enfance et à la jeunesse leur ont remis leur écharpe, badge et sacoche de travail.

Appelé à siéger pour la période 2015-2017, il est composé de 29 membres. Tous ont été élus au sein d'un établissement scolaire de Saint-Genis-Pouilly : écoles primaires et collège. Ce nouveau CMJ va œuvrer pendant deux années scolaires au service des jeunes Saint-Genésiens, en s'efforçant d'être à la fois force de proposition et capable de mener à bien des projets d'intérêt général. Les membres vont travailler au sein de trois grandes commissions :

- Aménagement, sécurité et environnement
- Art, culture et sports
- Citoyenneté, solidarité, lien entre les quartiers

En plus de leur travail au sein des commissions, les conseillers seront appelés à siéger en commission plénière, l'équivalent du conseil municipal pour les adultes. Il y aura 3 séances plénières par an qui auront lieu le samedi matin à la salle du conseil municipal pour voter les projets des commissions. Ce nouveau conseil municipal jeunes sera épaulé dans ses travaux et ses conduites de projets par Halima Dahmani du secteur enfance de la ville.



Liste des élus au Conseil Municipal Jeunes :

COLLÈGE :

AJOUAOU Omniya
 BODIAN Adama
 DONJOUX Katia
 MUZZAFAR Hadia
 N'DOYE Angela
 VENEL Chiara
 BIONDO Killian
 BRUNET Nathan
 CHENNOUFI Bédis
 DE ZEN Lorenzo
 DE ZEN Alessandro
 GARGIULO Gabriele
 LECHOPIED Gautier

LE JURA :

RAUX COPIN Garance
 LORET Romane
 MBAYE YASSIBANA Pharell
 DELAYE Aymeric

BOBY LAPOINTE :

ABDERRAFI Sara
 HENON Amélie
 BECKERT Jimmy
 FAUQUET Victor

LE LION :

JACQUEMOUX Marion
 PLIQUET Marion
 EL MAHI Sofiane
 NUNES Nelson

PREGNIN :

DELEDICQ-FUENTES Estel
 SENEGAS Betty
 BARBE Maxence
 DHAMIN Yann



CCAS

Repas des aînés



Dimanche 17 janvier 2016

Le repas des aînés est ouvert aux personnes de 70 ans et plus qui résident à Saint-Genis-Pouilly. Les inscriptions commencent dès à présent pour les nouveaux habitants auprès du CCAS avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Plus d'informations au CCAS : 04 50 20 52 74

Dispositif « Grand Froid » hiver 2015/2016

L'hiver s'installe, les températures baissent... Le froid atteint parfois des températures contre lesquelles les personnes vulnérables, telles que les personnes âgées ou les enfants, doivent se prémunir. Conformément à la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le Centre communal d'action sociale (CCAS) met en place un recensement pour les personnes rencontrant des problèmes de santé ou des dysfonctionnements dans leur logement. Inscriptions sur justificatifs auprès du CCAS, en mairie de Saint-Genis-Pouilly. En cas de déclenchement du Plan d'alerte et d'urgence, les services sociaux contacteront en priorité les personnes inscrites sur cette liste afin de vérifier leurs besoins d'aide, de soutien, de visite ou de secours.

6^{ème} Edition de Noël pour tous

Jeu 24 décembre dès 19h
Centre Culturel Jean Monnet
Organisé par Accueil pour Tous
Vous n'avez rien de prévu le 24 décembre, vous vous sentez isolé(e), vous souhaitez rencontrer d'autres personnes, alors venez fêter Noël autour d'un bon repas.
Animations sur place
Renseignement : 06 51 28 72 64



Calendrier : les pompiers sont en tournée

Les sapeurs-pompiers de Saint-Genis-Pouilly ont débuté leur tournée de calendriers mi-novembre et se poursuivra jusqu'à la fin de cette année. Cette tradition annuelle permet un échange et un contact direct avec l'ensemble de la population de la commune. Sur ce calendrier outre la photo on peut retrouver des informations importantes. Certaines personnes mal intentionnées pourraient profiter de cette période des calendriers pour abuser de votre générosité alors en cas de doute, il ne faut pas hésiter à demander l'identité de la personne qui vient chez vous, si vous ne la connaissez pas.

Restaurant scolaire - Repas de Noël dans les écoles

Le repas de Noël dans les écoles de Saint-Genis-Pouilly sera servi le jeudi 17 décembre.

Au menu :

Pâté en croute au saumon
Moelleux de poulet au marron
Churros au fromage
Bûchette glacé vanille chocolat
Cornet surprise de Noël
Mandarine

SECTEUR ENFANCE

Programme des vacances

Le secteur enfance est ouvert les 21, 22, 23, et 24 décembre sur le thème « **La cuisine dans tous ses états** ».

Le jeudi 24 décembre, le secteur enfance ferme exceptionnellement à 17h.



Spectacle de Noël du périscolaire dans les écoles

Groupe scolaire Boby Lapointe : lundi 14 décembre
Ecole Le Lion : Mardi 15 décembre
Ecole du Jura : Jeudi 17 décembre
Ecole de Pregnin : Vendredi 18 décembre



EXPRESSION DES LISTES DU CONSEIL MUNICIPAL

LA MAJORITÉ

Bilan de fin d'année

L'équilibre est loin d'être simple : moins de recettes de l'Etat pour la ville et des dépenses stables. Les élus et les services se sont investis pour structurer ce budget 2016, il est le reflet de notre volonté politique de limiter la pression fiscale locale. L'attention à une gestion transparente est un engagement et il est respecté. Saint-Genis gagne en démocratie avec la diffusion des séances du conseil municipal sur le site Internet de la ville, de même la mise en place des rencontres citoyennes, en pieds d'immeuble, encouragent à participer à la vie de la commune et permettent un dialogue libre et franc avec les élus. En respectant une gestion saine, la majorité municipale a poursuivi les projets structurants pour la ville et le Pays de Gex : la Maison de santé, le lycée international, la résidence seniors, la piscine, le Tram et les équipements sportifs. Par cette gestion attentive nous nous attachons à une ambition de développement équilibré pour notre territoire. Chacun est invité à participer à l'essor de notre ville dans l'objectif de l'amélioration de notre qualité de vie. Agir plutôt que subir, c'est notre responsabilité.

Liste Un avenir pour tous

LA MINORITÉ

La minorité a voté en faveur de l'arrêt définitif des prestations de maîtrise d'œuvre de la piscine avec en retour les remerciements de notre édile. Il s'agit de notre part d'une volonté de défendre comme toujours les intérêts de la commune et de se comporter en élus responsables. Les arguments « d'imperfections » présentés pour cette annulation sont très certainement fondés quoique le terme nous semble bien léger au regard des conséquences. Aucune commission de travaux ne nous a permis de les mesurer. Il n'apparaît nulle part dans la presse que le choix de ce prestataire a été décidé par le maire seul, sur l'unique argument que « le projet lui plaisait ». Pourtant le jury sérieux qui avait été constitué, dont Monsieur le Maire faisait partie, avait en majorité retenu un autre projet sur des arguments autres que l'esthétique. Pourquoi cela n'est-il pas porté à la connaissance du public ? Pour nous il s'agit d'une attitude inacceptable, d'un choix inconsidéré lourd de conséquences financières depuis la notification du marché en 2012 avec à la clé la probabilité d'une action en justice coûteuse. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Liste Saint-Genis-Pouilly réveille-toi !

INTERCOMMUNALITÉ

La politique des gommettes... Soyons sérieux

On demande aux responsables politiques d'avoir de bonnes notions de gestion et d'être des visionnaires. Ce n'est pas préparer l'avenir que d'empiler des « actions » incohérentes en pensant à notre territoire pour les 15 ans à venir. C'est partager un diagnostic, donner un horizon, définir des objectifs et enfin adopter un plan d'action.

C'est anticiper et cultiver les qualités souhaitées pour notre territoire. Cela doit permettre de réaliser des infrastructures et de mettre en place des projets adaptés aux évolutions de la demande de la population.

Par exemple à Saint-Genis, imaginer les besoins futurs, c'est prévoir de nouveaux services. Nous proposons un nouveau gymnase et ensuite une piscine, des équipements de sports, une maison de santé, un centre commercial pour répondre à la demande économique et un Tram pour désengorger la circulation en direction de Genève.

Cette préparation de l'avenir c'est le rôle légitime des élus.

Mais à la Communauté de communes du Pays de Gex, des élus proposaient comme projets du futur un circuit automobile... le développement du Kitesurf... ou encore la gestion par l'intercommunalité des bouches d'incendies...

Lors d'un « séminaire » aux allures de conclave, les élus ont pu, sans débat réel, jouer à placer des gommettes sur un panel de projets afin de déterminer les priorités du projet de territoire jusqu'en 2030. Gomme rouge pour un refus du projet, gomme verte pour sa priorisation.

Le jeu des gommettes, habituel dans les écoles maternelles, est-il approprié pour définir les priorités du Pays de Gex ?

Voilà donc comment est décidé notre avenir à la CCPG. Avec le jeu des gommettes ! Imaginez le résultat, chaque conseiller municipal est allé placer ses gommettes vertes devant les projets de sa commune et a écoulé son solde de gommettes rouges en fonction de ses inimitiés.

Et pour finir, certains projets structurants ont fini à la poubelle quand des mesures insignifiantes ont été placées en haut de la liste.

Le Tram, qui avait quant à lui cumulé un nombre respectable de gommettes vertes a également mystérieusement disparu des priorités.

Objectivement, rien de sérieux dans cette démarche « des gommettes » qui semblait être le sommet de la concertation et de la priorisation des objectifs de la CCPG. Ce jeu de maternelles peut-il faire office de guide d'orientation pour le devenir du Pays de Gex ?

Face à cela, notre commune argumente pour défendre les projets structurants du territoire, en rappelant que les débats, la réelle prise en compte des arguments des intervenants, sont le respect dû aux règles démocratiques. Sans cela l'unique rapport de force provoque des blocages et empêcherait le Pays de Gex de préparer l'avenir. Le rôle des élus est de trouver des solutions qui tendent vers une société meilleure. Dresser des inventaires de mesures, oublier le débat sur des orientations prioritaires c'est masquer un manque d'ambition pour notre territoire alors que les habitants sont dans cette légitime attente d'évolution de la qualité de vie.

Il appartient aux habitants du Pays de Gex de se manifester pour faire valoir les priorités auxquelles ils aspirent. Ne rien dire, ne rien faire c'est accepter de subir. Soyons citoyens et acteurs de notre destin.



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL A NOTAMMENT :



- Approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 octobre 2015.
- Autorisé, à l'unanimité, le Maire, dans le prolongement de la délibération du 2 juin 2015, à mettre en œuvre les actions liées à l'appel à projet 2015 relatif à la politique de la ville et a autorisé le Maire à participer à la constitution et à l'animation du Conseil citoyen du quartier Jacques Prévert.
- Autorisé, à l'unanimité, le Maire à recruter un agent polyvalent des espaces verts dans le cadre du dispositif « CUI-CAE ».
- Autorisé, à l'unanimité, le Maire à créer un poste d'agent polyvalent de restauration scolaire dans le cadre du dispositif « emploi avenir » ou du dispositif « CUI-CAE ».
- Pris acte, de la tenue du débat d'orientation budgétaire, conformément aux articles L. 2312-1 et L. 2531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Autorisé, à la majorité (7 abstentions), par le biais d'un mandat spécial, les élus et agents concernés à se rendre au Congrès des Maires du 17 au 19 novembre 2015 et a décidé de prendre en charge les frais afférents au transport, à l'hébergement et à la restauration.
- Approuvé, à l'unanimité, l'avenant n°2 à la convention passée avec l'association Compagnie du Bord'Eau et a attribué une subvention de 375,00 € au titre de la partie variable liée au quotient familial déterminée dans la convention.
- Approuvé, à l'unanimité, la convention à intervenir avec l'association du Comité des Œuvres Sociales du personnel de la mairie et a attribué une subvention de 6 000 €.
- Approuvé, à l'unanimité, le choix de la ville de devenir « centre enregistreur » par le biais du Système National d'Enregistrement (SNE), conformément à l'article R. 441-2-1 du Code de la construction et de l'habitation, à compter du 1er janvier 2016.
- Approuvé, à l'unanimité, la convention de partenariat avec l'ADSEA de l'Ain pour l'organisation d'un séjour de jeunes à Strasbourg.
- Approuvé, à l'unanimité, l'arrêt définitif des prestations de maîtrise d'œuvre du centre nautique et a autorisé la SODEREC, mandataire de la commune, à notifier cet arrêt au maître d'œuvre.
- Approuvé, à l'unanimité, le projet de création d'un trottoir à Flies et le plan de financement des travaux d'enfouissement des réseaux.

Le recueil des actes administratifs (délibérations et arrêtés du Maire) est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouvertures.



THÉÂTRE DU BORDEAU

Les Cavaliers

MARDI 15 DÉCEMBRE
À 20H30

Théâtre

D'après le roman
de Joseph Kessel

Le jeune et orgueilleux Ouroz participe au tournoi le plus important d'Afghanistan, le Bouz-kachi du Roi. C'est un sport très violent pour les cavaliers où tous les coups sont permis. Mais Ouroz échoue, tombe de cheval, et se brise la jambe. Il doit à présent retourner dans sa province lointaine pour faire face à son père, le grand Toursène, qui fut champion de ce jeu cruel et porte la gloire de la famille. Ainsi commence pour Ouroz un long et périlleux voyage initiatique. Il est accompagné de son fidèle serviteur Mokkhi et de Jehol, son magnifique cheval. Ils vont rencontrer des êtres plus incroyables les uns que les autres et traverser des lieux d'une rudesse et d'une beauté infinies.



www.atelier-theatre-actuel.com

Spectacle tout public

Plein tarif 20 € | Tarif abonnement 17 € | Tarif réduit 15 €

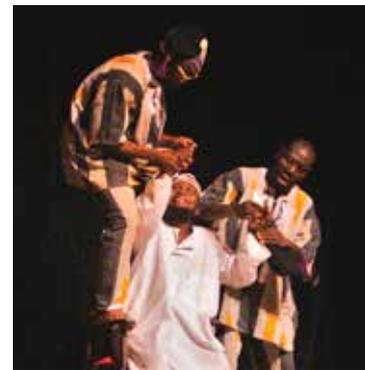
Sea, Sax & Fun
Les DÉSAXÉS

JEUDI 14 JANVIER
À 20H30

Humour musical

Conception et mise en scène
Philippe Martz

Dans le spectacle «Sea, Sax & Fun», les DÉSAXÉS proposent un tour du monde en bateau avec «public embarqué» ! L'air marin saura-t-il les inspirer ? L'air du temps les fera-t-il s'entendre à défaut de s'écouter ? L'air de rien, arriveront-ils à bon port ? Mais qu'allaient-ils faire dans cette galère !!! nos DÉSAXÉS... Les voilà contraints à s'accorder contre vents et marées, et que ça tangué ou que ça roule, à se côtoyer pour le meilleur et pour le rire ! Un souffle nouveau gonfle les voiles de l'imaginaire, voyageant au grès des vents, passant par les caps jazz, reggae, classique, chansons françaises... Les DÉSAXÉS ont joué plus de 1500 représentations à travers le monde. Ils ont reçu le Prix Spécial du Jury, le Prix SACEM et le Prix du Public au Festival de Saint-Gervais.



www.lesdesaxes.com

Spectacle familial | Plein tarif 20 € | Tarif abonnement et tarif réduit 15 €

CULTURE
ET LIBERTÉ

La ville a décidé d'assurer la pérennité des actions «Culture et liberté» car, si les événements, même dramatiques, passent, les valeurs fondamentales se doivent de rester fortes. Le label «Culture et liberté» est attribué à différents spectacles de la programmation 2015/2016 du théâtre du Bordeaux, mais aussi de proposer une sélection de films de qualité, pas toujours connus comme ils le mériteraient, mais pertinents quant à ce thème essentiel.

Les dieux sont tombés sur la tête

De Jamie Uys

JEUDI 21 JANVIER
À 20H30

Cinéma



Une bouteille de Coca-Cola, jetée d'un avion, atterrit en plein milieu d'un village bushmen. Cet objet tombé du ciel rend bien des services, mais bientôt l'envie de posséder le don des Dieux sème la zizanie. Les habitants décident alors de s'en débarrasser...

Entrée libre dans la limite des places disponibles



MÉDIATHÈQUE

CE MOIS-CI, DANS VOTRE MÉDIATHÈQUE



Plume & Bémol - Cercle de lecture

MARDI 12 JANVIER À 18H

Spectacle de marionnettes « Je veux tout faire tout seul »

SAMEDI 23 JANVIER À 11H

Salle annexe de la médiathèque
Cie Stella Rossa



Pierrot pense qu'il peut tout faire, tout seul. Certes, mais en déclenchant quelques catastrophes ! Mais comme toujours chez les marionnettes : tout est bien qui finit bien !

A partir de 3 ans, enfants accompagnés d'un adulte.
Réservation au 04 50 42 12 42

OFFICE DE TOURISME

Ouverture de la station Monts-Jura

Le 19 décembre, les différents domaines skiables de la station Monts-Jura ouvrent leurs portes pour une nouvelle saison de glisse ! A partir de cette date, l'Office de Tourisme est comme chaque année revendeur des forfaits de ski alpin pour les sites de Lelex, Crozet, Mi-joux, La Faucille. La vente des key-cards est disponible dès à présent.

- Key-card (valable 3 ans) : 2€
- Forfait journée adulte : 26€
- Forfait journée enfant, étudiant, sénior : 21€

Pour éviter l'attente aux caisses, vous pouvez également recharger votre carte magnétique sur www.monts-jura.com.

Des propositions de circuits de randonnées raquette à faire seul, en famille ou entre amis, pour découvrir la montagne et ses sublimes paysages sont disponibles sur demande à l'Office de Tourisme.

Horaires des Bus, Cart@bonus et abonnements UNIRESO

Attention, les horaires du bus Y, et du bus 33 changent le 13 décembre 2015. Dès cette date, vous aurez la possibilité de télécharger ces nouveaux horaires sur le site Internet www.saintgenispouillytourisme.fr ou directement sur demande à notre bureau d'accueil. L'Office de Tourisme vous délivre différents abonnements UNIRESO mensuels pour la ligne Y (ligne Y locale, ligne Y + Genève, ligne Y + parcours court jusqu'à l'Aéroport), ainsi que des cart@bonus de 3 montants différents (20€, 29€, 48€) qui vous permettront de voyager sur la ligne Y sans avoir à chercher la monnaie exacte pour votre trajet. De plus, pour tout renseignement sur les tarifs des trajets, ou sur les différentes lignes du réseau des Transports Publics Genevois, n'hésitez pas à faire appel à l'équipe de l'Office de Tourisme.

Visites du CERN

Lundi 2 novembre dernier, une trentaine de professionnels de la commune de Saint-Genis-Pouilly, accompagnée par Bernadette Beaudry, présidente de l'Office de tourisme, ont répondu présents à une visite du CERN suite à l'invitation faite par l'Office de Tourisme. Les participants ont pu notamment découvrir le Centre de Contrôle du CERN, le Synchrocyclotron, ainsi que le Microcosm dans sa nouvelle version ! Pour clôturer ce rendez-vous, les participants à cette visite inédite ont été conviés à un pot de l'amitié, organisé par l'Office de Tourisme. De nouvelles visites à destination du grand public seront prochainement proposées sur l'année 2016 (dates à venir prochainement). Ces tout nouveaux circuits permettront de découvrir de nouveaux aspects du CERN. Une contribution sera demandée pour les frais de transport (5€ pour les plus de 16 ans, 2€ pour les enfants de 12 à 16 ans).

VOEUX DU MAIRE

*Education, santé, loisirs :
bien vivre à Saint-Genis-Pouilly*



*Le conseil municipal vous adresse
ses meilleurs voeux pour 2016*

La cérémonie des vœux aura lieu
le jeudi 7 janvier 2016 à 18h30
au Centre Culturel Jean Monnet.

Tous les habitants sont cordialement invités à cet évènement.

Marché

Les mercredis de 7h à 13h
Parking Jean Monnet

Les Cavaliers

Mardi 15 décembre à 20h30
Théâtre
Théâtre du Bordeaux

6^e édition Noël pour tous

Judi 24 décembre à partir de 19h
Centre culturel Jean Monnet
Organisé par Accueil pour tous

Galette des rois

Lundi 4 janvier à 18h
Organisé par le Ski Club
Salle Bobby Lapointe

Conseil Municipal

Mardi 5 janvier décembre à 20h30
Hôtel de ville

Vœux du Maire

Judi 7 janvier à 18h30
Centre Culturel Jean Monnet

Plume et bémol - Cercle de lecture

Mardi 12 janvier à 18h
Salle annexe de la médiathèque

Sea, Sax & Fun - Les DÉSAXÉS

Judi 14 janvier à 20h30
Humour musical
Théâtre du Bordeaux

Projection gratuite Lausanne-Lausanne, en passant par ailleurs : 3 ans à vélo sur les routes de l'hémisphère nord

De Luc et Valéryne
Le mardi 19 janvier de 20h à 22h
Salle Bobby Lapointe
Organisé par l'association ABM Léman
Buffet après projection, apportez un plat chaud,
froid ou boisson...

Spectacle de marionnettes

« Je veux tout faire tout seul »
Samedi 23 janvier à 11h
Salle annexe de la médiathèque

**SORTIES,
ÉVÉNEMENTS,
ACTUS...**

Ne ratez plus l'info !

Inscrivez-vous à la lettre d'information
électronique de la ville par mail à
service.communication@saint-genis-pouilly.fr

